

## **En route vers la conservation de corridors naturels en milieu agricole**

**Drummondville, le 2 septembre 2014** - Le Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec (CRECQ), grâce à l'aide financière et la collaboration de la Fondation de la faune du Québec et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et l'Alimentation du Québec (MAPAQ), réalise présentement une étude d'identification des corridors naturels dans trois bassins versants agricoles présentant des problématiques de qualité d'eau : Saint-Zéphirin, Des Rosiers et Saint-Germain. Les objectifs poursuivis sont de développer un outil d'aide à la décision pour la planification de la conservation des milieux naturels et de promouvoir auprès des producteurs agricoles les avantages des corridors naturels.

À ce titre, M. Gilles Brochu, président du CRECQ, explique que : « *C'est dans le respect des propriétaires et selon leur volonté d'habiter et de mettre en valeur leurs terres, que le projet s'insère* ». Il poursuit en mentionnant que « *Les corridors naturels, en plus de favoriser la faune, apportent de nombreux avantages collatéraux, notamment en fournissant un habitat aux pollinisateurs, lesquels sont essentiels aux cultures* ».

Effectivement, les corridors naturels contribuent à maintenir la biodiversité tout en favorisant des écosystèmes en santé. Ils servent à améliorer la qualité de vie des gens, en ajoutant à l'intérêt du paysage, en améliorant la qualité de l'eau et en créant des opportunités pour des sentiers nature ou des pistes cyclables. On peut en tirer profit par la récolte de la matière ligneuse, de noix ou de fruits et, en milieu agricole, par la réduction notamment de l'érosion des sols. « *Les corridors naturels sont les routes de vie des espèces fauniques et floristiques. Si elles disparaissent, c'est l'ensemble des services qu'ils rendent à la société qui s'en trouve affecté* » ajoute Andréanne Blais, chargée de projet au CRECQ.

Cette étude s'insère d'ailleurs dans une série d'interventions concertées visant à favoriser la biodiversité en milieu agricole dans les trois bassins versants ciblés. Avec la collaboration de producteurs agricoles, le Club Agrinove, le Groupe Conseil Agro Bois-Francs et le COGESAF, mettent la pelle à la terre et procéderont prochainement à l'aménagement de bandes riveraines élargies visant à améliorer la connectivité écologique et les habitats fauniques, à favoriser la pollinisation ou à réduire le ruissellement. Ces travaux permettront de développer l'expertise régionale et serviront également de vitrines pour informer et sensibiliser les producteurs et différents intervenants de la région. L'identification par le CRECQ des corridors naturels leur permettra de cibler adéquatement les sites de bon potentiel et les objectifs à atteindre. L'ensemble de ces travaux contribuera à consolider le territoire naturel de la région.

Le Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec est un organisme de concertation regroupant des intervenants en environnement de la région du Centre-du-Québec dans le but de promouvoir la protection et l'amélioration de l'environnement dans une optique de développement durable. Pour de plus amples informations sur ce projet, nous vous invitons à communiquer avec Mme Andréanne Blais, biologiste au Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec.

-30-

Source :  
Andréanne Blais  
Chargée de projet  
Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec  
[andreeanne.blais@crecq.qc.ca](mailto:andreeanne.blais@crecq.qc.ca)  
819-475-1048 poste 213